L'ÉVOLUTION DU TOURISME VERT

par Olivier SOULERES
Directeur régional adjoint de l'O.N.F./Réunion

et Bertho AUDIFAX
Président du Comité du Tourisme Réunionnais

RÉSUMÉ

L'ÉVOLUTION DU TOURISME VERT À LA RÉUNION

Le développement touristique constitue un enjeu majeur pour la Réunion qui, parmi ses atouts, compte la présence conjointe de la mer et de la montagne.

Les Hauts de l'île apportent leur contribution à cet effort de développement en ayant reçu d'abord des aires de pique-nique et un réseau de sentiers.

Les équipements se font aujourd'hui plus didactiques.

Le tourisme vert écarte les sports mécaniques et détermine rarement les choix sylvicoles mais il constitue aujourd'hui une préoccupation constante, orientant la gestion forestière quotidienne des espaces naturels.

MOTS-CLÉS : TOURISME ; AMÉNAGEMENT FORESTIER ; RÉUNION ; ILE.

ABSTRACT

THE DEVELOPMENT OF TOURISM FOR NATURE-LOVERS IN REUNION

The development of tourism is a major issue for Reunion, thanks to the island's combination of sea and mountains.

The highlands contribute to this effort with their picnic areas and a network of forest tracks.

However, the infrastructure is still underdeveloped. Tourism for nature-lovers excludes mechanized sport and seldom influences any sylvicultural options. Nevertheless it is nowadays a constant concern, orienting current forest management.

KEY-WORDS : TOURISM ; FOREST MANAGEMENT ; REUNION ; ISLAND.

RESUMEN

EVOLUCION DEL TURISMO ECOLOGICO EN LA REUNION

El desarrollo turístico tiene una gran importancia en la isla de la Reunión, que cuenta entre sus ventajas con la presencia simultánea del mar y de la montaña.

La Región Alta de la isla participa en este esfuerzo de desarrollo tras el acondicionamiento de zonas de picnic y la creación de una red de senderos.

Las infraestructuras se han vuelto hoy día más didácticas.

La naturaleza del turismo ecológico descarta los deportes mecánicos y determina raramente las decisiones silvícolas, pero constituye en la actualidad una preocupación constante que orienta la gestión forestal cotidiana.

PALABRAS CLAVES : TURISMO ; ORDENACIÓN FORESTAL ; REUNIÓN ; ISLA.

Longtemps la Réunion a ignoré le tourisme ; elle tournait le dos à la mer et, si de nombreux sentiers parcouraient ses montagnes, c'était dans un but utilitaire.

Lentement, beaucoup plus lentement que l'urbanisation du littoral de la côte ouest, s'est développé le tourisme vert.

Les premiers équipements touristiques réalisés répondaient à l'attente de deux catégories de public :

□ Des randonneurs, relativement spartiates dans leurs exigences et se satisfaisant de refuges (non gardés) ou de gîtes dont le confort paraît aujourd'hui insuffisant.

Dans le même cadre, était maintenu et développé un réseau de sentiers atteignant maintenant 980 km regroupant quelques grands axes (tour du Piton des Neiges, traversée Nord-Sud de l'île) ainsi qu'une multitude de courts itinéraires.

L'effort et la découverte de paysages grandioses suffisaient alors à la motivation des marcheurs.

Popularisé par un certain nombre de manifestations sportives (Grande Traversée de la Réunion, Cross du Piton des Neiges...), ce réseau constitue encore aujourd'hui un atout majeur et reçoit donc des soins attentifs : signalisation spécifique sur support bois, entretien régulier (dépense moyenne de 3 150 F/km, soit 3 100 000 F TTC/an, supportée par le Conseil Général, en dehors de tout dégât cyclonique).

□ Un public familial, souhaitant changer d'air et piquer-niquer dans des conditions agréables mais s'aventurant assez peu sur les sentiers.

A son attention, ont donc été réalisés de nombreux équipements, tables, bancs, barcecues, kiosques, éventuellement W.C., toilettes répartis en plus de 120 sites différents dans les forêts de l'île.

Bien que très fréquentés (pris d'assaut chaque dimanche !), ils souffrent de la négligence (déchets...), voire du vandalisme des usagers, et nécessitent eux aussi des soins assidus (budget 1991 : 3 800 000 F, toujours supporté par le Conseil Général).

Il convient de remarquer que si, dans un cas comme dans l'autre, les exigences liées au tourisme restaient faibles, il en était de même pour les retombées, notamment financières, pouvant en être attendues.

En réaction, il a donc été entrepris de développer le tourisme vert sur d'autres bases présentées (cf. encadré, pp. 98 et 99). D'autant plus qu'à côté des coûts d'entretien cités ci-dessus, existent aussi des coûts d'équipements : ouvertures de sentiers, aménagement d'aires d'accueil

Photo SCHNEIDER/O.N.F.

Grand Etang. A la Réunion, les paysages tout autant que les dénivellations sont susceptibles de couper le souffle des randonneurs !

atteignant 5 000 000 F/an depuis quelques années.

Concrètement, cela se traduit par :

- la floraison d'initiatives individuelles (tables d'hôtes, gîtes ruraux...) principalement dans les Hauts de l'île ;
- pour l'O.N.F., en liaison étroite avec les Organismes concernés (Comité du Tourisme Réunionnais, Maison de la Montagne...), par la poursuite d'un autre public plus exigeant, tant en matière de confort dans les gîtes, que du point de vue culturel : il faut maintenant apporter des connaissances sur le milieu naturel (faune, flore, géologie...) et humain (peuplement, culture...), ce qui est sans doute lié à la nature de la fréquentation (d'abord d'origine locale, puis affinitaire, le tourisme est aujourd'hui largement européen).

Depuis 4 ou 5 ans, l'O.N.F. a donc produit des brochures présentant les sites les plus grandioses (Mafate, le volcan de la Fournaise) et des dépliants relatifs aux richesses de la flore et des formations végétales ; il a également installé des équipements légers tels que tables d'orientation, panneaux explicatifs, sentiers botaniques...

Enfin, plus récemment mais toujours dans la même logique, ont été réalisés ou sont envisagés divers équipements fournissant l'animation (il ne suffit pas que le « tourisme vert » vienne, encore faut-il qu'il reste), notamment : parcours sportifs, sentiers équestres, sites d'escalade, sentiers éducatifs courts (0,8 à 1,5 km) mais aménagés et accompagnés de brochures permettant une réelle éducation du public.

Considérés comme contraires à l'image la plus couramment répandue des espaces naturels, les sports mécaniques : moto-cross, 4 × 4... ont été bannis des territoires gérés par l'O.N.F.

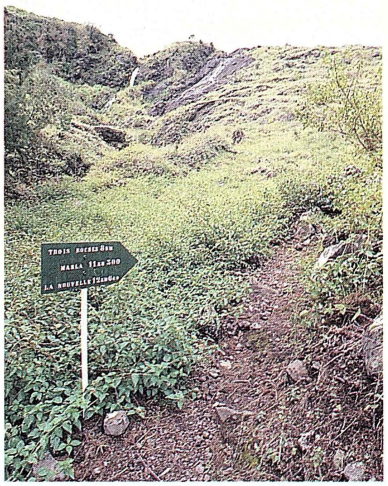

La Réunion, tournée vers sa montagne, ne se découvre bien qu'à pied.

Un kiosque touristique, équipement très apprécié, peut-être parce qu'il s'apparente aux traditionnels « Guétali ».

POUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'ÎLE

par Bertho AUDIFAX
Président du Comité du Tourisme Réunionnais

L'île de la Réunion présente un certain nombre de particularités qu'il faut bien avoir à l'esprit afin de comprendre sa démarche touristique actuelle.

Sa nature géologique

Née d'un volcan, c'est l'île jeune au regard du temps géologique, ce qui explique que ses lagons soient, comparativement aux autres îles de l'océan Indien, plus modestes et son relief intérieur fait de volcans éteints effondrés et d'un volcan encore en activité.

Il en résulte une île subtropicale avec des plages de qualité mais limitées aux régions ouest et sud de l'île et un intérieur spectaculaire où culmine le Piton des Neiges (plus haut sommet de l'océan Indien).

Cet intérieur est fait de trois cirques entourés de montagnes aux pics vertigineux et aux cascades impressionnantes. On comprendra aisément qu'ici le cliché classique de la destination tropicale ne s'applique pas.

Au bleu s'allie un vert éclatant, d'où une destination touristique unique et particulière.

SES ATOUTS

Sa population

Sa population, véritable « melting-pot » issue d'une rencontre sur 2 500 km^2 d'Européens, de Noirs africains et malgaches, puis d'Indiens hindouistes et musulmans et enfin de Chinois, est l'image d'un métissage réussi et serein.

Son statut politique : Département d'Outre-Mer, région européenne, elle est un coin de France à 10 000 km de Paris. Son administration, ses équipements, son niveau de vie la différencient de ses voisins.

Ces particularités étant exposées, on comprendra que la démarche politico-touristique vise à en faire :

- Une destination à part entière dans l'océan Indien.
- Une destination haut de gamme ne serait-ce qu'en raison du coût du billet d'avion.
- Une destination de découverte où se côtoieront amoureux de la nature sous toutes ses formes, amateurs d'activités sportives et de sensations fortes : qu'elles soient d'eau (surf, pêche au gros), de terre (randonnée), d'air (parapente) ou de feu (le volcan de la Réunion de type hawaiien

est très facile d'accès et sans danger pour qui respecte des consignes élémentaires de sécurité), touristes recherchant à la fois le repos, le plaisir des lieux ou celui de la gastronomie, le charme d'un accueil créole fait de réserve et de gentillesse et le mélange des cultures.

- Une destination enfin où protéger la nature ne doit pas en interdire la découverte et où la recherche d'impératifs économiques ne doit pas faire oublier un équilibre humain harmonieux mais toujours fragile.

C'est pour atteindre ces buts que les collectivités départementales et régionales ont décidé de mettre en commun leurs efforts en créant le Comité du Tourisme de la Réunion.

LE COMITÉ DU TOURISME

Son rôle

Le rôle de ce Comité est : d'abord de veiller à l'image de l'île et à sa promotion tout particulièrement en Europe, ensuite de tout faire pour qu'il y ait adéquation entre l'image et le produit. Le Comité du Tourisme de la Réunion est à ce titre associé à la réflexion sur tous les futurs projets d'Aménagement (Schéma d'Aménagement Régional), études sur des grands projets d'équipements, aide à l'hôtellerie et à toutes formes d'hébergements, etc.

Son action

Depuis cinq ans, ses efforts de promotion se sont accrus et « l'île intense » et ses couleurs « vert et bleu » figurent régulièrement dans les pages des grands magazines, dans les reportages touristiques ou sportifs de la presse écrite et audiovisuelle. Ces campagnes exploitent aussi bien les attraits de la mer et des plages que ceux des Hauts.

Sur le plan du produit, ses plus gros efforts se portent sur le tourisme vert. A cet effet, quatre « pays d'accueil » centrés sur des zones à fort potentiel touristique et à intérêts thématiques différents ont été créés ; leur développement est lent mais constant et chaque année de nouveaux produits verts enrichissent les activités touristiques de l'île.

La Maison de la Montagne, sous l'autorité du Conseil Général, se consacre à l'amélioration constante du produit randonnée (organisation, amélioration et extension des sentiers, amélioration des structures d'hébergements et de l'accueil). Le Comité du Tourisme de la Réunion, en accord avec elle, assure la promotion de ces activités. Demain des circuits équestres, des circuits V.T.T., s'offriront à nos visiteurs.

Le Comité du Tourisme de la Réunion a initié des opérations de propreté avec bien sûr le concours des communes et de l'Office National des Forêts qui, gérant ici un très grand domaine forestier, apporte un concours constant sans lequel aucune amélioration des sentiers, des gîtes et de l'accueil ne serait possible.

Parallèlement, l'embellissement de l'île requiert le concours des communes, des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative sous l'égide du Comité de Fleurissement.

Un plan de remise à niveau et d'extension des petits hôtels des Hauts ou des zones rurales de l'Est a été mis en place. Mais dès à présent s'y associe l'amélioration des hébergements chez l'habitant (gîtes ruraux et chambres d'hôtes). L'effort a été particulièrement mis sur la sauvegarde de l'architecture créole et sur la recherche d'un charme, d'un accueil et d'une gastronomie créoles.

Enfin, la formation des hommes dans une île où le tourisme est une activité jeune est l'un des domaines où l'action du Comité du Tourisme de la Réunion est très importante. Depuis trois ans, des stages de formation continue s'adressent à tous les acteurs du tourisme vert sur l'accueil, la gestion et la qualité. Des échanges sont favorisés à tous les niveaux entre acteurs réunionnais du développement touristique et acteurs de la Métropole afin de bénéficier d'une expérience et d'un savoir-faire.

Ses objectifs

Ainsi nous espérons que « l'île intense » accueillera de mieux en mieux chaque jour et surtout satisfera :

- la population réunionnaise en quête de loisirs de week-ends ou de vacances,
- la clientèle d'affinités (Réunionnais vivant en Métropole et revenant en vacances dans leur île natale et parents ou amis de métropolitains installés à la Réunion),
- la clientèle de grand tourisme international qu'amènent dans l'île de plus en plus de Tours Opérateurs français et européens.

Pour toutes ces clientèles, notre souhait est d'apporter un rapport qualité-prix, une diversité d'activités propres à les satisfaire.

Le tourisme vert à la Réunion n'est pas le parent pauvre du tourisme. Il en est l'élément naturel sans lequel la destination Réunion n'existerait pas. Dans ce cadre, le rôle de l'Office National des Forêts est aujourd'hui considérable ; il le sera encore davantage demain avec la création d'un parc régional et même, nous l'espérons, d'un parc national.

Sans une coopération totale entre les Services de l'Etat, ceux des collectivités locales (Région, Département, communes) et les acteurs privés, qu'ils soient agents de voyages, hôteliers, restaurateurs ou ruraux, la destination Réunion n'atteindra pas ce degré de perfection qui doit lui permettre de rivaliser avec les meilleures destinations touristiques sans pour autant saccager son environnement ou négliger sa population et sa culture.

UN ENJEU POUR LA RÉUNION

En conclusion, il convient de souligner que le développement du tourisme constitue, du fait de son contexte (population jeune, chômage...), un véritable enjeu pour la Réunion.

Celle-ci, qui peut paraître, sur certains points, désavantagée par rapport à d'autres destinations tropicales (Seychelles, Sri Lanka...), doit donc tirer au maximum parti de ses atouts parmi lesquels se trouve, au premier rang, une grande diversité, associant plage et montagne (les campagnes promotionnelles actuelles déclinent d'ailleurs le thème de « l'île intense » joué sur plusieurs registres, dont « tradition », « révélation », « frisson », « action »... qui tous relèvent plus ou moins du tourisme vert).

Pour ce qui concerne l'habitant des Hauts de l'île (zone privilégiée de ce tourisme), on pourrait très schématiquement retenir qu'il a d'abord été spectateur, voire acteur (en tant qu'ouvrier forestier) et tend maintenant à devenir entrepreneur (loueur de véhicules, guide, gestionnaire de table d'hôte... même si beaucoup de lacunes existent encore en matière d'animation et d'hébergement).

A l'origine relativement marginal pour le forestier, le tourisme vert est devenu aujourd'hui une préoccupation majeure (au même rang que la protection).

Cette préoccupation, qui détermine rarement les choix sylvicoles (0,3 % de la surface gérée – environ 300 ha – classés ou pressentis pour être classés dans les aménagements forestiers en séries principalement affectées à l'accueil du public), doit toutefois rester permanente à la fois pour orienter les actes quotidiens de la gestion forestière et permettre l'affirmation de la compétence des forestiers dans ce domaine d'activité. ■